

# VOS RDV DE LA SEMAINE

DU VENDREDI 18 AVRIL AU LUNDI 21 AVRIL 2025

# 8€

**EN BON(S) D'ACHAT  
PAR TRANCHE DE 20€ D'ACHAT\***

**SUR TOUS  
LES CHOCOLATS DE PÂQUES**

**PROMOTIONS INCLUSES**  
(HORS TABLETTES DE CHOCOLAT)

DU VENDREDI 18 AVRIL AU LUNDI 21 AVRIL 2025

# 10€

**EN BON(S) D'ACHAT  
PAR TRANCHE DE 30€ D'ACHAT\***

**SUR TOUS  
LES ALCOOLS**

**PROMOTIONS INCLUSES**  
(HORS VINS, CHAMPAGNES & EFFERVESCENTS ET BIÈRES & CIDRES)

**L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.**

\*Offre limitée à 3 bons d'achat par foyer. Bons d'achat valables du mardi 22 avril au dimanche 4 mai 2025 sur vos prochains achats dans les Hypermarchés Carrefour, pour tout achat égal ou supérieur à leur valeur, hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). Aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin en dehors de ces dates. Bons d'achat utilisables en une seule fois ; ne peut être cédé à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement de ou des produit(s) achetés (en vous référant à l'engagement «le droit de changer d'avis») vous ayant permis d'acquiescer le bon d'achat, ce bon d'achat, ou son montant réajusté au prix final d'achat, devra être restitué dans votre Hypermarché Carrefour.



Vérifiez la disponibilité des produits désignés par ce symbole dans votre magasin, en page 58 ou sur [carrefour.fr](https://www.carrefour.fr)